

Guinée

du 22 décembre 2006 au 26 février 2007

Cette fois, c'est parti !

Fodé Tass Sylla

Guinée

du 22 décembre 2006 au 26 février 2007

Cette fois, c'est parti !

L'HARMATTAN

© L'HARMATTAN, 2008
5-7, rue de l'École-Polytechnique, 75005 Paris

<http://www.librairieharmattan.com>
diffusion.harmattan@wanadoo.fr
harmattan1@wanadoo.fr

ISBN : 978-2-296-05503-2
EAN : 9782296055032

Ce livre doit et le leur rend

A mon père Sirifou et ma mère Mamasta, qui ont décidé l'école française

A ma tendre compagne, Maï Tass, qui m'a offert tout le temps de réfléchir

Au professeur Zaïnoul Abidine Sanoussi qui, un jour, a introduit son journal d'étudiant à la Radio télévision guinéenne

A mon alter ego, Abdoulaye Sayon Fofana « Colonel », professeur au lycée Léopold-Sédar-Senghor de Yimbaya, qui m'a sculpté cette prose par ses débats passionnés et passionnants

Au Red chef, Boubacar Bah, qui s'est courageusement échiné à labourer nos deux chantiers, tout le temps que je composais ces lignes

A mes petits poucets, les reporters du journal télévisé, qui m'ont souvent obligé à revoir mes mots et mes certitudes avec leurs assauts coquins, taquins, mais pointus

A mon ami Oscar Barry, caricaturiste au *Lynx*, qui m'a minutieusement limé le texte brut

Et surtout, à Dr Alexandre Delamou, président des Amis de la santé, qui m'a servi le terreau à travers son ouvrage chronologique *Les trente-deux jours de grève générale en Guinée*

Enfin, vous tous qui avez eu un sourire, un grincement, un flash d'idées, un index menaçant, une tape gentille, on est ensemble sur ce champ du témoignage... Merci !

Préface

D'une plume alerte, qui donne l'impression de glisser sur une feuille de papier sans aspérité aucune, Fodé Tass Sylla nous plonge dès l'abord dans l'écheveau d'une chronique toute de braise.

L'envie d'en sortir qui nous envahit tout de suite, tant la cruelle absurdité humaine frise l'insolite, se heurte aussitôt à la curiosité d'en savoir plus. Bref, de comprendre le pourquoi et le comment des terribles événements de janvier-février 2007 en Guinée. Qu'on ait été là, en soldat involontaire, enjambant des monticules de charbon ardent, ou que les médias nous aient permis de par le monde, de nous installer dans l'œil du cyclone craché par tout un peuple en rage.

A l'évidence, le journaliste, accoutumé à naviguer dans les arcanes de grands événements politiques et de société, qu'il restitue toujours avec une maestria de professionnel, a su trouver, par la vertu de l'écriture, le viatique pour que le lecteur ne décroche plus les yeux du récit qui défile. Assurément, le style est entraînant, agréable, évitant des fioritures sémantiques qui, d'ordinaire, rendent ardue la moindre lecture gratuite.

Ce témoignage courageux, pour ne pas dire téméraire, parce que tournant le dos à la rhétorique de la pensée unique et des dithyrambes éculés qui encombrant habituellement les ondes de nos médias, est tout simplement un trésor. Aussi bien pour les historiens que pour tous ceux qui veulent savoir avec exactitude pourquoi notre peuple qui, depuis cinquante ans, « n'a connu le bonheur qu'au bruit que celui-ci fait en passant », pourquoi un peuple si patient et si digne dans la souffrance s'est offert en holocauste, comme le 27 août de l'an de grâce 1977, afin que ses enfants cessent à jamais de vivre les affres de l'enfer par anticipation.

« Cette fois, c'est parti ! » Le changement est irréversible. Parce que souffrir passe, avoir souffert ne passe jamais.

Il faut donc démêler ensemble l'engrenage qui nous a conduits aux événements de janvier-février 2007.

Mais auparavant, faut-il que les uns et les autres comprennent pourquoi l'ambition criminelle, sous-tendue par la médiocrité d'un groupe de citoyens déterminés coûte que coûte à confisquer les rênes du pouvoir d'Etat, a fait passer de vie à trépas plus d'une centaine de nos enfants et rendu inopérantes les infrastructures administratives dans 28 préfectures sur 33.

Que les apôtres de l'immobilisme vorace et insouciant se le tiennent pour dit : « Le peuple donne sa préférence, il ne cède pas sa confiance ad vitam aeternam. »

En tout état de cause, « cette fois, c'est parti ». Inéluctablement. Voulez-vous vous en convaincre ? Faites du récit témoignage de Fodé Tass Sylla un livre de chevet. C'est un devoir de mémoire.

Ahmed Tidiane Cissé,
écrivain poète dramaturge
député à l'Assemblée nationale

Prologue

Derrière ce que j'écris, les mots pour le dire et la façon de les agencer, transpireront certainement des sentiments que je n'aurais jamais voulu cautionner. Au lecteur donc, avec son libre arbitre, ses émotions et ses options, d'envisager le destin à réserver à ces mots, dans les termes d'un débat positif parce que constructif. Si ce texte pouvait se targuer d'un mérite, ce serait certainement celui d'être là, sous les yeux, pour fixer à jamais une page sombre que cette Guinée martyre a écrite en ce début du xxi^e siècle.

Je suis convaincu que le secret confère du charme à la personnalité. Mais, face au devoir de mémoire, mon silence ne serait-il pas taxé, et à juste titre, de coupable lorsque des vies humaines ont été sacrifiées sur l'autel des absurdités ?

Les acteurs principaux de ce mélodrame se verront inévitablement passer par la trappe d'une syntaxe parfois rude. On n'y peut rien ! On n'y peut rien lorsqu'on a joué un rôle public dans une situation aussi dramatique. On n'y peut rien lorsqu'on a assumé, ne fût-ce qu'une once de responsabilité du patrimoine commun qu'est la République.

Le nom propre d'un acteur de la scène publique est et reste un attribut du patrimoine public et donc, au gré de l'usage public. Et à ce niveau, l'adage est bien clair : *Seules les chaussures qui marchent ramassent de la boue.*

L'Histoire est têtue. Elle raconte le vécu. Cette fois, c'est parti. On n'y peut absolument rien !

Le décret maléfique

Le 22 décembre 2006, un décret présidentiel démet les ministres de l'Information, Aboubacar Sylla, des Postes et Télécom, Jean Claude Jacques Sultan, des Transports, Alpha Ibrahima Keira, et du Contrôle économique et financier, Kémo Charles Zogbélé mou. Ils sont remplacés respectivement par Boubacar Yacine Diallo, jusque-là président du Conseil national de la communication, Aminatou Barry « Aline », ministre du Tourisme, de l'Hôtellerie et de l'Artisanat, Mandaou Cissé, directeur national du portefeuille d'Etat et de la restructuration du secteur parapublic, et Mamadou Ciré Doumbouya, inspecteur général du ministère des Finances.

Depuis quelque temps déjà, l'on est habitué à ces valse dans le gouvernement. Des ministres de quatre à cinq mois, on en a connus. Même des ministres de moins de vingt-quatre heures. Ceux de l'ex-premier ministre Cellou Dalein Diallo ont d'ailleurs battu tous les records, avec une équipe qui n'a vécu au gouvernement que quinze heures d'horloge. Publié dans la soirée du 4 avril 2006, leur décret de nomination sera rapporté dès le lendemain, 5 avril, à 10 h 51. Après le limogeage spectaculaire, « pour faute lourde », de l'initiateur du remaniement. Son ministre de l'Intérieur, Almamy Kabèlè Camara, est immédiatement démis de ses fonctions de directeur général du port autonome de Conakry. C'est tout dire de la précarité ambiante sur les carrières des cadres !

Dans cette Guinée où, depuis près d'un demi-siècle, un certain lobby de niveau intellectuel douteux a pris en otage tous les rouages de l'administration, et s'est adjugé le droit de nomination et de révocation à tous les postes de responsabilité, bien des cadres ont ainsi vu, parfois à leur insu, souvent sans leur consentement, leurs carrières mises en péril par ces nominations fantaisistes et inopportunes.

Un soir, ils sont tout étonnés d'entendre leurs noms sur la radio nationale, à des postes mirobolants. Et le lendemain, tout abasourdis de se voir démis de ces titres mirages, ils ont du mal à réintégrer leur

statut d'origine. La honte les taraudant devant le regard moqueur ou inquisiteur de leurs anciens collègues.

Combien de fois eussent-ils été heureux pourtant, en ces instants de mésaventure et d'amertume contenue, de se voir acceptés avec compréhension par leurs collaborateurs ? Hélas ! Ils seront regardés, dans le meilleur des cas, avec commisération, et, dans le pire, avec mépris et affront. « C'est bien fait pour sa gueule, il se prenait d'ailleurs pour sorti des cuisses de Jupiter ! », entendait-on souvent dans les causeries. Et on était tout heureux de les revoir enfin à notre niveau et donc à notre portée.

Eux, ils en resteront profondément traumatisés pour le restant de leur vie. A moins d'avoir une force intérieure et une foi à toute épreuve. ministre pendant quinze heures... et en Afrique ! Cela laissera inéluctablement des traces sur le psychisme. Malgré tous les louables efforts des intéressés pour faire croire le contraire. J'en connais des cas psychiatriques insoupçonnés, qui ne perçoivent plus que du sombre en tout et partout, et qui s'acharnent avec fébrilité à braver l'univers tout entier pour se prouver qu'ils existent encore. Courage, victimes consentantes d'un système inique !

Mais, au fait, était-ce une manie pour cette caste de formation approximative de prendre sa revanche sur les diplômés ? Toujours est-il que beaucoup de plans de carrière auront ainsi été compromis avec toute la rage de l'humiliation pour des intellectuels souvent brillants, mais battus par la compromission et abattus par ce système anti-diplôme, un système qui célèbre mieux la docilité que l'efficacité.

Si les opportunistes et autres propagandistes professionnels, généralement arrivés à ces postes de commandement par les mêmes sentiers tordus que leurs pareils du système, peuvent bien mériter de tels sorts, il n'en est pas de même pour les nombreuses victimes, qui n'ont eu pour seul tort que de s'être trouvées au mauvais endroit au mauvais moment.

Dans la mare de misère qu'est devenue notre société, les rares îlots d'aisance suscitent jalousie et rancœur. On ne pardonne pas aux réussites. La tendance ayant toujours été non pas de promouvoir les élites, mais de les éteindre.

L'Histoire fera certainement, un jour, son deuil de toutes ces carrières instrumentalisées et sacrifiées sur l'autel de l'ignorance et

du complexe des parvenus. Car, justement en matière de parvenus, on en ramassait à la pelle. Dieu seul sait combien.

Les intellectuels de cette troupe, produits par les universités guinéennes ou les grandes écoles étrangères, ayant pris le temps d'observer froidement le système, ont vite fait de se muer en virtuoses de l'apparence pour mieux profiter de leurs positions de l'heure. Leur longévité aux affaires ne dépendait que de leur niveau de maîtrise de la psychologie de la forme.

Ceux qui ont su mimer l'allégeance et la soumission plate et aplatie, faire le lézard, c'est-à-dire grimper en rampant, auront été les plus admirés et les plus sédentaires. Ils seront surtout les plus pernicioeux et les plus féroces dans le repérage et l'asphyxie des compétences, les considérant à priori comme des menaces à leurs positions acquises. Ainsi, ce qui, sous d'autres cieus, passerait pour de l'indécence, est érigé ici en code de comportement et d'excellence.

Les populations admirent et, parfois même, applaudissent ces pirouettes malsaines. Sinon, elles se taisent avec résignation, les doigts croisés et le regard tourné vers le dieu des humbles. Et les dirigeants, habitués à cette résignation fataliste de la populace, avaient fini par se faire à l'idée que le Guinéen était tout naturellement devenu frileux et amorphe.

Mais avec ce décret du 22 décembre 2006, le coup était quand même trop gros ! Le profil des partants, le temps politique et la manière de procéder, suscitèrent moult interrogations, jusque chez le bas peuple. Et pour cause...

Le ministre des Postes et Télécommunications venait à peine de s'inscrire dans les annales comme celui-là qui a réussi à vulgariser la puce téléphonique gsm en Guinée... Aujourd'hui, grâce à cette ténacité suicidaire de Jean Claude Sultan pour lancer l'opérateur Areeba-Guinée, tout Guinéen peut s'offrir un téléphone portable. Mais, à l'époque, un seul numéro de la Sotelgui (l'unique société gsm) se négociait jusqu'à 1 200 000 francs guinéens, au bas mot. Et pour l'acquérir au prix officiel de 74 000 GNF, il eût fallu des relations haut placées, des accointances avec la hiérarchie de la société ou du ministère des Télécoms ou être aussi patient qu'un apache. L'on a encore en mémoire ces rangs serrés de citoyens alignés devant les guichets de vente de la Sotelgui, de 5 h du matin à 18 h, sous le soleil ou sous la pluie, dans la sueur, la soif et la faim, entre les disputes et autres coups de fouet des forces de sécurité. Tout ce calvaire pour s'acheter une simple puce téléphonique !

Pendant ce temps, des responsables, travailleurs et autres démarcheurs de la Sotelgui trafiquaient dans le noir, des dizaines, voire des centaines de ces précieuses microcartes. Une certaine catégorie de Guinéens faisait son beurre d'un tel système. Jean Claude Jacques Sultan s'est entêté à y mettre fin. Il en a pâti...

Le ministre de l'Information venait tout juste de s'inscrire dans le même registre de l'Histoire pour avoir donné un nouvel élan aux médias nationaux. La presse privée d'abord, par le lancement des toutes premières stations de radios privées. Une sonorité plurielle et toute nouvelle passe sur les ondes depuis le 14 août avec Radio Nostalgie d'abord, et plus tard FM Liberté et Familia FM...

La presse publique ensuite, par le déménagement spectaculaire de la Radio télévision guinéenne dans ses nouvelles installations de Koloma, avec l'inauguration triomphale de cette nouvelle maison, le 2 octobre. Cette infrastructure exceptionnelle dans la sous-région ouest-africaine, don de la république populaire de Chine, était fin prête depuis trois ans. Tous les prédécesseurs du ministre Aboubacar Sylla se sont fourvoyés dans des discours larmoyants, camouflant de malsains et mesquins calculs d'intérêts, surtout sur le carburant et les budgets d'équipement ou d'entretien. Les araignées avaient fini d'envahir ce bijou de leur toile et... même des voleurs s'en étaient fait des butins. Le ministre Sylla choisit de plonger d'abord et d'assumer après. Le résultat fut honorable.

Ce ministre fonceur a également inscrit à son palmarès la non moins spectaculaire peau neuve endossée en un temps record par le quotidien national *Horoya*. Ce journal du gouvernement, hérité du régime révolutionnaire, faisait vraiment piteuse mine. Il n'était plus vendu que sur abonnement obligatoire des structures de l'Etat. Sylla s'est penché sur son chevet. La recette est à l'honneur de la Guinée.

Aboubacar Sylla, angélique, croyait fortement qu'un chef de département était nommé pour impulser les structures en améliorant les conditions de travail de ses agents, dans l'équité et la responsabilité. Aussi ne tardera-t-il pas à imprimer son rythme d'entrepreneur gagnant aux médias nationaux. Avec obligation de résultats immédiatement évaluable.

Lorsqu'il comprendra que son dynamisme et son pragmatisme, loin d'être du goût de sa hiérarchie, étaient plutôt perçus comme dangereusement gênants et lui attiraient de féroces iniquités d'adversaires complexés et claniques, il est déjà trop tard ! Le soleil d'espoir qu'il aura fait miroiter aux travailleurs de l'Information et à

la Guinée unanime n'aura été qu'une étoile filante. Longtemps après son départ, les Guinéens seront encore là à se demander de quoi était accusé Aboubacar Sylla.

Le ministre des Transports, s'il n'a pas d'exploit particulier à revendiquer, est et reste cependant l'époux de la sœur aînée de la seconde épouse du chef de l'Etat : la « bien-aimée » et toute-puissante Hadja Khadiatou Seth Conté. Et sous nos tropiques, c'est une posture qui vaut et qui a valu au ministre Alpha Ibrahima Kéira tout son pesant d'influence. La famille et l'Etat ne représentant en définitive, dans la conscience populaire, qu'une seule et même chose.

Non, cette fois le coup des décrets hasardeux et fantaisistes aura peu de chance de passer ! Ces décrets éphémères avaient d'ailleurs fini par éroder la confiance des Guinéens et des partenaires de la Guinée en la légitimité des actes officiels du gouvernement de la république. On en était même arrivé à douter des capacités physiques et mentales du signataire de ces documents. Le pays projetait à la face du monde une image de vaudeville avec sa charge de bouffonnerie.

Et voici encore, ce nouveau décret qui nous tombe sur la tête ! La surprise est désagréable. Mais l'on n'aura même pas le temps de se remettre des émotions que des révélations commencent déjà à fuser. Le cercle des proches de la présidence est aux abois. On fouine, chacun dans la besace de l'autre. Et on sert à satiété accusations, délations et menaces.

Fodé Bangoura, le tout-puissant ministre d'Etat aux Affaires présidentielles, est à l'index. Après avoir fait embastiller les plus fidèles amis du président (le « patron des patrons », Mamadou Sylla, le 6 décembre, et le « parrain national » du parti au pouvoir, Fodé Soumah, le 8 décembre), Fodé Bangoura serait, dit-on, en train de faire le ménage pour une main basse totale sur la présidence de la république. La majorité des Guinéens le croit fermement dans cette démarche. Ne l'a-t-on pas surnommé « vrai président bis », depuis qu'il a été couronné, le 29 mai 2006, par un décret plus vindicatif que positif ?

Mais le décret de ce 22 décembre, par sa virulence et son absurdité, semble être la goutte d'eau qui fera déborder le vase...